



Agent de traversée – Point Ecole

Poste à pourvoir pour la rentrée de septembre 2024

Recruteur : Ville de Saint-Pathus, 6 rue Saint-Antoine 77178 Saint-Pathus.

Commune de 6107 habitants.

Chef-lieu de Canton : Mitry-Mory - Arrondissement de Meaux - Département de Seine-et-Marne (77)

Direction concernée : Police Municipale

Domaine d'activité : Prévention et sécurité

Poste ouvert aux : Contractuel

Type de poste : Vacation

Sous l'autorité du Chef de la Police Municipale, vous aurez en charge d'assurer la traversée des enfants aux abords des écoles aux heures d'entrées et sorties des élèves.

Missions principales :

- Surveillance aux abords des écoles
- Faciliter et assurer la traversée des enfants à l'entrée ou la sortie des écoles en modérant la circulation.
- Prévention et accompagnement des enfants pour la traversée sur les passages piétons
- Règle élémentaire du code de la route,
- Utiliser le matériel fourni (chasuble haute visibilité, bâton lumineux, casquette et raquette STOP) et respecter les consignes.
- Travailler seul ou en binôme entouré d'enfants

Contraintes du poste :

- Travail en extérieur par tout temps
- Horaires coupés : 8h15-8h45 / 11h45-12h15 / 13h45/14h15 et 16h15/16h45 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Profil du candidat :

Disponibilité, ponctualité et assiduité

Rigueur, sens de l'observation, exemplarité

Faire preuve de patience et d'autorité

Sens de la médiation, maîtrise de soi et qualité relationnelle

Sens des responsabilités

Temps de travail et traitement :

- Travail à temps non- complet (8h par semaine)
- Rémunération statutaire, (IFSE, CIA)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE (Poste à pourvoir au plus tôt) Adresser lettre de candidature, curriculum vitae, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire – Rue Saint-Antoine 77178 Saint-Pathus – Renseignements par mail : dgs@saint-pathus.fr ou responsablepm@saint-pathus.fr